

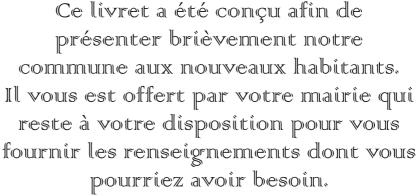
# Saint-Martin d'Auxigny

# Livret d'accueil destiné aux nouveaux arrivants













Page 2 Le Conseil Municipal - les services municipaux

Page 3 Les ateliers municipaux - le SIAEPAC

Page 4 Le Garde - champêtre

### Présentation de la commune de Saint-Martin-d'Auxigny

Pages 5 & 6 Situation géographique Pages 7 à 9 Un peu d'histoire

Pages 10 à 12 Patrimoine naturel de la commune
Page 13 Occupation des espaces environnants
Pages 14 à 20 Communauté de Communes en Terres Vives

Page 21 Etang - Marché - Lavoir

Page 22 Camping

Pages 23 à 25 Salles communales avec tarifs

### La Vie à Saint-Martin-d'Auxigny

Pages 26 & 27 Les écoles

Page 28 Bibliothèque - Crèche - Aînés

Pages 29 à 32 La vie associative Page 33 Les commerçants Pages 34 & 35 Les artisans

Pages 36 & 37 Professions libérales - Autres services
Page 38 Cultes de la commune et environs

Page 39 Jumelage de la commune

Pages 40 à 42 Quelques manifestations sur la commune

Page 43 Vie culturelle sur la commune Pages 44 & 45 Fleurissement de la commune

Page 46 Plantons le décor

### **Autres Services**

Pages 47 Service de cars « Lignes 18 »

**Social** 

Pages 48 à 50 Actions sociales de la commune

Pratique

Page 51 Plan de la commune

Page 52 Numéros et services d'urgence



### LE CONSEIL MUNICIPAL

### Le MAIRE: Monsieur Fabrice CHOLLET

### <u>Les Adjoints :</u>

- ♦ Mme Annie PASDELOUP -1er adjoint (Personnel Etang Cimetière Tourisme Marché)
- ♦ M. Jean-Jacques DUTEIL 2ème adjoint (Voirie Travaux Urbanisme Associations)
- ♦ Mme Nadine DELANNE-LETOURNEUR, 3ème adjoint (Finances –Batiments Environnement)
- ♦ Mme Bernadette DESABRES, 4ème adjoint (Affaires Scolaires Animations -Espaces Verts)
- ♦ Mme Anne-Marie OSWALD 5ème adjoint (Petite Enfance Inter-Générations Communication)

### Les Conseillers Municipaux :

- ♦ M. Bernard CAPO
- ♦ Mme Marie-France CHEVALIER
- ♦ M. Thomas CLAVIER
- ♦ M. Claude GEORGES
- ♦ M. Hubert JOBINIOT
- ♦ Mme Chantal JOUANIN
- ♦ M. Didier JOUHANNEAU
- ♦ M. François JUNET
- M. Jean-François LOURY
- ♦ Mme Geneviève MALHERBE
- Mme Laurence PAJON
- M. Narcisse SALMON
- ♦ M. François-Régis THINAT

### Autres Elus

Député de la circonscription Yves FROMION

Sénateurs

François PILLET
Rémy POINTEREAU

Conseiller général du canton :

Alain RAFESTHAIN

Président de la Communauté de Communes

**Daniel GODIN** 

### Les Services Municipaux

### LA MAIRIE (AGRANDISSEMENT EN COURS)

Le secrétariat de mairie est heureux de vous accueillir

### Du Mardi au Vendredi

• De 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 18 h

### Le samedi matin

♦ De 9 h à 12 h 15

Téléphone : 02 48 66 61 61 Fax : 02 48 64 52 57

Email: auxigny.stmartin@wanadoo.fr

Site internet: http://www.ville-saint-martin-auxigny.org

(cliquer sur « le Site des Actualités »

### Permanences:

- ◆ Conciliateur 1er et 3ème vendredi de chaque mois (M. POUBEL au 02 48 70 19 31)
- Assistante Sociale tous les jeudi matin de 9h à 12h (Mme PERROCHES au 02 48 57 42 16)

### Personnel administratif:

- ♦ Mme Mikaëlle DALLEE (Direct. Gle des Services)
- Mme Françoise PROVOT
- Mme Sonia MARTINET
- Mme Edwige CARRICO



### Démarches nécessaires :

### Inscriptions:

- ◆ Des enfants de maternelle et élémentaire (avec justificatif de domicile et livret de famille)
  - sur les listes électorales sur liste ordures ménagères Distribution de sacs jaunes en mairie

### **Modifications:**

♦ de changement
 d'adresse sur vos pièces
 d'identité et cartes grises

### Renseignements en mairie

Liste des assistantes maternelles Locations possibles sur notre commune

### Les Ateliers Municipaux



situés 1 rue de la Vallée (face à l'école élémentaire)

Téléphone: 02 48 64 62 05

### Personnel technique:

- Embauche en cours (Chef de Service)
- M. Jean-Louis BOULANGEOT
- M. Eric BRISSET (en maladie-remplaçant Rudy NORMAND)
- M. Hervé LASNIER
- M. Franck MARCHE
- M. Raymond PELE
- M. Christian PERREUX
- Mme Régine CHOBERT
- M. Julien GARAU



### LE SIAEPAC

Syndicat Intercommunal Adduction d'Eau Potable et Assainissement Collectif Saint-Martin d'Auxigny-Saint-Georges-sur-Moulon



4 Rte de Saint Palais 18110 Saint Martin d'Auxigny Tèl: 02.48.64.69.79

Fax: 02.48.64.57.26 Email: siaepa-smsg@wanadoo.fr

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable et Assainissement Collectif de Saint Martin d'Auxigny et Saint Georges sur Moulon a pour compétence la distribution en <u>eau potable</u>, <u>la collecte et le traitement des eaux usées</u> sur le territoire des deux communes

### Personnel technique:

- Mme Mathilde BERTHELOT
- M. Philippe JOVY

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

### Du Lundi au Vendredi De 8 h 00 à 9 h 30

Toutefois, il est possible de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.

### FACTURATIONS

La facture annuelle est envoyée :

en avril pour le secteur du Bourg

en juillet pour le secteur des hameaux.

Cette facture est basée sur un relevé effectué par les agents du Syndicat entre mars et juin suivant les secteurs.

La **facture intermédiaire** est envoyée en Octobre. Cette facture est une estimation soit environ 35 % de la consommation réelle précédente. Elle est ensuite déduite de la facture annuelle suivante (possibilité de prélèvement bancaire ou postal).

### Garde Champêtre



Notre garde-champêtre, Julien GARAU peut répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches concernant de nombreux domaines :

Chasse - pêche - environnement - urbanisme - funéraire - sécurité routière - salubrité - animaux - voisinage etc...

N'hésitez pas à le contacter au 06 25 11 51 81 les lundi et vendredi de 9 h à 12 h et les mardi et jeudi de 13 h 30 à 16 h 15 ou à lui demander un rendez-vous.

N'oubliez pas, si vous possédez des *chiens de 1ère et 2ème catégorie*, de les déclarer en mairie.

Soucieux de *l'environnement*, la commune a la chance d'avoir une *déchèterie intercommunale* (située route de Méry-Es-Bois) ainsi que des bennes à verres situées route de l'étang (à coté du gymnase) à La Rose et aux Rousseaux.

Soyez responsable et déposez-y vos déchets ; ne les abandonnez pas sur la voie publique ou aux pieds des containers.

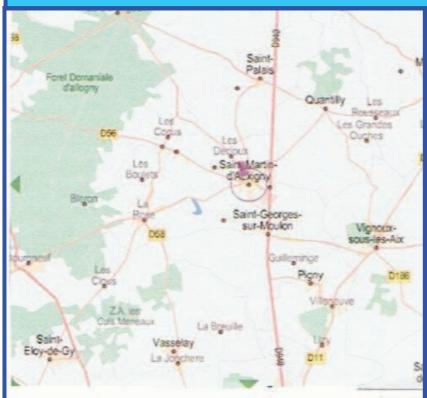
En ce qui concerne le *stationnement*, des poids lourds traversent la commune et la circulation dans le bourg est dense notamment entre 11 h 30 et 13 h 30.

Les stationnements en pleine voie, même de cinq minutes, surtout rue du commerce devant la boulangerie et le bureau de tabac, **SONT INTERDITS**, surtout lorsque l'on sait que la place de la mairie est à moins de 20 mètres et que des parkings gratuits sont à disposition route de Saint-Palais.

Respectez les emplacements pour handicapés et le code de la route afin que chacun puisse circuler à sa guise.



### Situation Géographique



Le canton de Saint-Martin d'Auxigny est composé de onze communes et de

### 12 806 habitants:

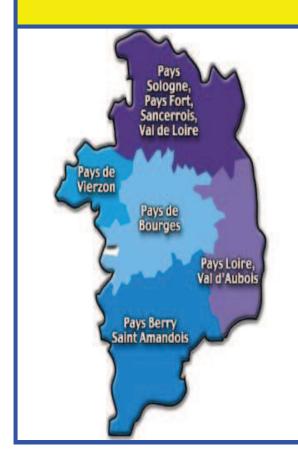
Allogny	1 011
Fussy	1 890
Menetou-Salon	1 710
Pigny	774
Quantilly	449
St-Eloy-de-Gy	1 542
St-Georges-sur-Moulon	751
St-Martin-d'Auxigny	2 135
St-Palais	641
Vasselay	1 180
Vignoux-sous-les-Aix	723

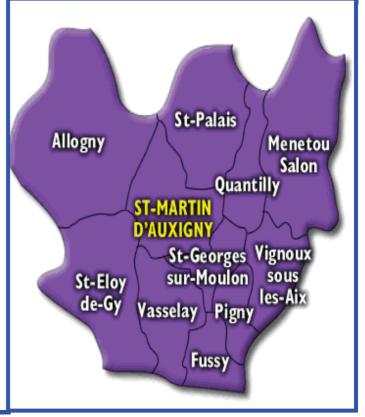
Superficie de St-Martin: 2408 hectares
Nom des habitants:

**MARTINOIS** 

### DÉPARTEMENT DU CHER

### CANTON DE ST-MARTIN-D'AUXIGNY





## Situation Géographique (suite)

### Pays de Bourges



### Les Cantons

Les Aix-d'Angillon
Baugy
Bourges I
Bourges III
Bourges IV
Bourges V
Chârost
Levet
Mehun-sur-Yèvre
St-Doulchard
St-Martin-d'Auxigny

### Le Territoire et la Population

### Situation:

Situé à 14 km au nord de Bourges Accès par la RD940 Bourges / Montargis / Paris Autoroute A71 Paris /Clermont-Ferrand, sortie Bourges ou Vierzon Gare S.N.C.F. de Bourges, le village s'étend sur 2408 hectares et est composé de plusieurs hameaux et lieux dits.

Ce canton est organisé autour de <u>Saint-Martin-d'Auxigny</u> dans l'<u>arrondissement de Bourges</u>. Il est situé approximativement à une dizaine de kilomètres au nord de <u>Bourges</u>. Son altitude varie de 133 m (<u>Fussy</u>) à 312 m (<u>Menetou Salon</u>) pour une altitude moyenne de 183 m.

### Un peu d'histoire

### D'Auxigniaeum ... à Auxigny

L'ancien Auxigniacum, Auxigny, aurait été l'une des stations où se serait arrêté le corps de Saint Martin. Partie du domaine royal, la localité vit, vers 1150, Louis VII construire le château de la Salle-le-Roi qui dominait le site de l'Etang actuel. Renforcé par Philippe-Auguste et Louis XI, il devint une résidence de chasse pour les rois de France jusqu'à ce qu'il soit détruit en octobre 1589 pendant les guerres de religion.

Le secteur, situé dans un endroit alors fortement boisé d'où son nom "la Forêt", fut défriché par des archers écossais venus en France, au milieu du XVème siècle, aider le roi à bouter les Anglais hors de France.

Entre Sologne, Champagne Berrichonne et Pays Fort, un paysage et un environnement agréable font de la région de Saint Martin d'Auxigny un modèle de vie tranquille dans un canton rural ouvert sur l'extérieur, troisième "force vive" du département.

L'habitat est dispersé parmi de petits vallons très encaissés, l'altitude variant de 160 à 303 mètres.

La population, de 1705 en 1975, est passée à 1946 habitants en 1990 et à plus de 2000 en 1999 pour arriver à 2135 au dernier recensement.

### La force du verger forestin

En quelques décennies l'arboriculture a subi de forts bouleversements. La mondialisation est passée par là. Si les regroupements voient leur limite, la vente directe s'est développée et

nous propose un choix de variétés à faire sourire nos papilles. Mais, comme un rébus, les images se superposent ; tout n'est pas figé, mais les bases sont là

Un article de Jean-Yves Ribault paru en 1974 et intitulé « *Une légende qui a la vie dure : les écossais à Saint-Martin-d'Auxigny* » se termine ainsi :

« Voici pourtant que, ces temps derniers, un de mes bons amis a jeté le trouble dans mes convictions, en me confiant qu'il avait dégusté à Edinburgh une délicieuse pomme locale, je veux dire écossaise un peu rustique, de plein vent, de longue conservation, telle en un mot que peut en produire une région ingrate, pour tout dire une « craver » (prononcez cré-veur !), sœur jumelle , à n'en pas douter de la vieille et mystérieuse « craver » de St Martin, que les traités d'arboriculture fruitière ignorent dédaigneusement. Cette révélation m'a rendu bien perplexe. Va-t-il falloir chercher des ancêtres écossais non plus aux Forêtins, mais à leurs pommes ? »

.../...

### Un peu d'histoire (suite)



Elle se nomme CRAVERT, synonyme de Crâ vert (du mot patois « crass » qui signifie « sauvageon » et vert pour désigner la couleur du fruit). Originaire d'un semis de hasard à la fin du XIXème cette variété fut l'arbre pilote de quelques communes, dont St Martin d'Auxigny était le centre. Une première exposition de fruits eut lieu en 1911. Dès 1927 Louis Sochet (il n'a que vingt ans), Président du syndicat des producteurs de fruits, organise le premier congrès commer-

cial de la pomme de table à Bourges en présence du Ministre CHAPTAL. Etait-ce les prémices d'une organisation collective ?

Vers les années 1930 on compte 38 producteurs de pommes sur le secteur des Rousseaux et 33 sur le celui de la Rose. Une exploitation peut, parfois, se composer de 138 parcelles.

La culture de la pomme subit une véritable révolution avec le développement des connaissances et des techniques phytosanitaires. Les variétés de pommes et de poires sont abondantes : Cravert, Belle fleur, Reinette Curé, Vernade, pommes grises, Bec d'oie, Cramerlaude, Mr Bedoit, Canti, Reinette du Mans, Sainte Germaine, Clochard, Clapps, Williams, Pisserettes, Louis Gonné, Beurré Hardy, Ni pé Ni mé, Saint Michel, poires grises, Sucre vert, Curé.



Produites sur du pré, les variétés anciennes étaient délicieuses, mais le sol travaillé et amandé leur fait perdre leur saveur.

Réalisée par une vingtaine de courtiers, la commercialisation va progressivement s'organiser et parallèlement, dès 1944 naît une coopérative de matériel agricole (tracteurs, matériel tracté) dont Louis Dépigny a la responsabilité.

La Coopérative fruitière de St Martin/St Georges est créée en 1947 puis officialisée en 1948. Roger Chalais y assure la commercialisation, le secrétariat et la comptabilité. Une quarantaine de producteurs adhèrent au groupement.

Vers 1950 on assiste à un choix variétal commercial qui engendre le renouvellement du verger. C'est la conversion du verger « plein vent » en verger « haies fruitières » et en verger « buissons ». Les anciennes variétés font place aux nouvelles, plus productives : Golden, rouges américaines, Reine des Reinettes. Les premières Golden sont vendues en 1955.

Des voyages d'études agricoles se mettent en place (en Suisse dans la vallée de Sion -constat d'un premier remembrement) et se poursuivent au gré de la curiosité et des exigences arboricoles.

.../...

### Un peu d'histoire (suite)



En 1951 une amicale est créée, on fête Saint Georges. C'est l'époque où la tradition familiale est plus qu'une passation d'un métier avec ses règles. Il faut y voir la continuité d'une technique, l'émulation par le travail, le dépassement de soi-même, la reconnaissance d'une passion, la dignité sociale.

Dès 1960 la conservation des fruits s'améliore (chambres froides). L'Europe devient un champ d'exportation plus large qui permet la prise en compte des intérêts des consommateurs et la maîtrise des coûts de production. 1972 marque le début d'un nécessaire remembrement des parcelles. C'est l'euphorie, l'exportation bat son plein. L'arboriculture devient un secteur appréciée et spécialisée. On densifie les plantations et, à contrario, le panel de variétés se réduit aux goldens, Rouges américaines, Granny Smith et Idared.

La densification des plantations à la sécheresse. Il faut dès lors syndicale autorisée) pour irriguer première réalisation en France et collinaires sont créées pour stocpari sur l'avenir : une pomme pect parce qu'arrosée.... si elle



enracinement faible souffre de constituer une ASA (Association le verger. Par sa taille, c'est une même en Europe. Des retenues ker les eaux hivernales. C'est un mieux calibrée et de plus bel asn'est pas grêlée!!

L'année 1992 symbolise le début d'une nouvelle politique agricole européenne. Elle est aussi marquée par la surproduction de pommes dans toute l'Europe. Il faut détruire une partie de sa récolte : ce sont « les retraits ». Pour limiter la production il faut intervenir en favorisant par des primes l'arrachage total ou partiel du verger ; opportunité que vont saisir les arboriculteurs les plus vulnérables financièrement ou les plus proches de la retraite. Cette accalmie passagère donne un nouvel espoir, et 1995 est marqué par la pose de filets paragrêles répondant à la nécessité commerciale d'un volume de pomme constant pour l'exportation.

Au fil des années nos paysages se sont modifiés. Si les regroupements voient leur limite, la vente directe s'est développée et de nouveaux négoces apparaissent. Mais, comme un rébus, les images se superposent ; tout n'est pas figé, les bases sont là. En quelques décennies l'arboriculture a subi de forts bouleversements...



### Patrimoine naturel de Saint-Martin-d'Auxigny

Sur notre territoire, on compte quatre grands milieux naturels bien distincts, qui sont :

- L'Etang communal de la Salle
- Les trois Ruisseaux
- Les Cultures (avec les chemins ruraux)
- La Forêt d'Allogny

Tous ces milieux ont une richesse biologique souvent méconnue qui mérite que l'on s'y attarde.

### l'Etang communal de la Salle

L'étang communal de 7 hectares environ se situe entre le bourg de Saint-Martin et le hameau de la Rose. C'est un haut lieu de promenade des habitants de Saint Martin et des alentours.

A pied, sous les majestueux saules pleureurs, on peut découvrir les massettes, les épilobes et autres scrofulaires. Et au détour d'un bosquet d'aulne glutineux, on peut apercevoir un canard colvert, une poule d'eau et avec un peu de chance un martin pêcheur. Mais l'étang de la Salle n'est pas qu'un lieu de promenade, c'est également un lieu prisé des amateurs de pêche.

En effet, dans cet étang, on peut trouver : carpe, tanche, gardon, brème, brochet, sandre, perche commune...

Sur les berges ensoleillées de l'étang, on peut également observer différentes orchidées.

On y trouve : l'orchidée bouc, l'orchidée mâle, l'orchidée abeille ou l'orchidée pyramidale.

Orchidée abeille
Ophrys apifera

.../...

### Patrimoine naturel de Saint-Martin-d'Auxigny (suite)

### Les Ruisseaux de Saint Martin

On compte trois ruisseaux sur le territoire communal : l'Auxigny, le Rio de Poisson et le Rio de Chaumezan. Ce sont tous trois des ruisseaux de deuxième catégorie (ruisseaux à poissons blancs) qui sillonnent les champs cultivés et les pâtures. Les pêcheurs pourront y taquiner gardons, chevesnes, vairons.

Sinon, au bord du ruisseau, le long des aulnes glutineux et des saules blancs, on peut observer le héron cendré, la poule d'eau et le canard colvert...

Durant les beaux jours, on peut également se laisser distraire par une libellule en chasse d'un petit insecte.



Rio de Poisson

### Les Cultures

.../...

Saint Martin est un haut lieu de l'arboriculture dans la région. Mais la surface de pommiers et poiriers a tendance depuis quelques années à régresser au profit des cultures céréalières.

L'élevage bovin est également présent dans le secteur avec de multiples pâtures enherbées.

Sur cette campagne berrichonne sillonne une multitude de chemins ruraux accessibles à pied, à vélo, à cheval.

Ce sont quelques 50 kilomètres de chemins entretenus par la commune pour le bien être des différents utilisateurs.



### Patrimoine naturel de Saint-Martin-d'Auxigny (suite)

### La forêt d'Allogny

La forêt domaniale d'Allogny située au nordouest du bourg est gérée par l'Office National des Forêts. Cette hêtraie-chênaie à houx présente divers intérêts biologiques (belle population de chauve-souris, batraciens, hêtraie à houx...) qui sont à l'origine de son classement en Natura 2000.

Au pied de la Sologne, la forêt d'Allogny abrite une faune relativement variée comme la sitelle torche pot, le pic épeiche, le geai des chênes, mais également, le sanglier, le chevreuil, le renard, la martre, le blaireau...



Ce bel espace boisé permet la mise en place de nombreuses activités comme les promenades à pied, à cheval, en VTT, à travers les nombreuses tranchées forestières, mais également la chasse et la cueillette des champignons.

Ces différents écosystèmes ainsi que la topographie du territoire donnent à Saint-Martin un intérêt tout particulier pour les promenades nature et les loisirs de plein air.



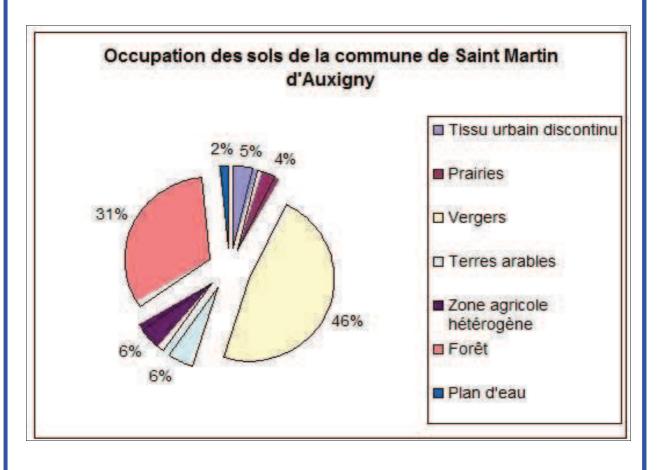
## Occupation des espaces environnants

Les données du Corine Land Cover sur la commune de Saint-Martin-D'auxigny ont permis de fournir la superficie de chaque grand type d'occupation des sols pour 2005.



La commune est couverte principalement par des vergers (1150 ha) situés à la périphérie proche (voire dans le centre) du bourg et des zones forestières (765 ha) localisées à l'ouest du centre bourg, notamment la forêt domaniale d'Allogny. Les terres agricoles (terres arables + zones agricoles hétérogènes interrompues par des espaces naturels ou des prairies...) représentent environ 12% de la superficie de la commune et sont principalement situées à la périphérie proche des zones urbaines.

La diversité d'occupation des sols de la commune (forêts, vergers, terres arables, prairies...) est, à première vue, peu « favorable » aux problèmes de ruissellement. Toutefois, les rangées de pommiers des vergers étant, pour la majeur partie, séparées par des sols nus (pas de couverture végétale), les secteurs contribuant fortement au ruissellement (vergers, terres arables, zones agricoles, habitats) représentent 60% du bassin versant total.





20 Route de Créton 18110 VASSELAY Tél/Fax : 02 48 25 05 16 Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h à 18h (Plaquette publicitaire en mairie)

### Compétences



### **Obligatoires:**

- Aménagement de l'espace
- Tourisme (partiel)
- Actions de développement économique intéressant l'ensemble
- du territoire communautaire
- Voirie d'intérêt communautaire

### **Optionnelles:**

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Education-Jeunesse
- Sport et Culture
- Politique de logement et cadre de vie

### Facultatives:

- Mise en commun d'appels d'offres
- Etudes préalables à la mise en place de nouvelles compétences



### Déchèterie



Située route de Méry-Es-Bois Tél 02 48 64 55 02

Horaires d'été

Lundi et Mercredi de 14 h à 18 h Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

### Horaires d'hiver

Lundi et Mercredi de 14 h à 17 h Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Les déchets verts doivent être obligatoirement portés à la déchèterie

Ramassage à domicile de vos sacs poubelles et sacs jaunes tous les mardi matin

### Guides pratiques disponibles en mairie :

les déchets ménagers - le compostage individuel - les encombrants



### Le tri sélectif

La collecte des verres pour le recyclage est assurée en apport volontaire dans des colonnes destinées à cet effet.

Elles sont situées :

Pour le bourg : Parking de la salle des fêtes Pour les hameaux : Route de Bourgneuf à la Rose

et aux Rousseaux

Achetez mieux jetez moins!





### Développement Economique

Les zones d'activités sont gérées par la Communauté de Communes en Terres Vives depuis l'instauration de la TPU (Taxe Professionnelle Unique) en 2004.

Elles sont, à ce jour, situées sur Menetou Salon, Pigny, Fussy, Vasselay, Saint Eloy de Gy, Saint Georges sur Moulon, Quantilly et Saint Martin d'Auxigny

La CCTV perçoit cette taxe professionnelle qui sera identique sur l'ensemble des onze communes en 2014.

Le magasin Carrefour Market, Euréka et une station de lavage composent aujourd'hui la zone des Petits Clais.

Pour la zone d'activité des Vergers, la société Carcial, les taxis/ambulances Marquet, le garage Taillandier, la clinique Vétérinaire, Excel Car, ARPP Informatique, Menetou Mécanique sont installés. Un centre de contrôle technique ainsi qu'un magasin LIDL vont bientôt venir compléter cet ensemble.

La CCTV est également propriétaire de 34 hectares sur la commune de Quantilly pour permettre l'agrandissement de cette zone. Une étude de création de ZAC sur cet espace est en cours.

L'activité est également développée par un tissu artisanal et commercial très important sur l'ensemble de la commune



### Centre de Loisirs



Depuis 2007, la Communauté de Communes en Terres Vives gère le Centre de Loisirs Sans Hébergement

> du canton (St-Martin, Fussy, Menetou-Salon et Vasselay)

Sportives sur le stade et au gymnase Visites culturelles et ludiques (avec déplacements en bus)

Activités :

### Pour tout renseignement:

Communauté de Communes en Terres Vives : Service Education Jeunesse : 02 48 25 46 61

### **Horaires**:

Accueil à partir de 7 h 30 Activités de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

### **Tarifs**

Prendre contact au Service Education Jeunesse au 02 48 25 46 61



### Complexe Sportif Cathy mELAIN

### Extérieur



Situé route de l'étang à côté de la salle des fêtes

Tél: 02 48 64 69 16 Fax: 02 48 64 17 76

### Salle Omnisports

Le planning de fréquentation est entièrement géré par la Communauté de Communes en Terres Vives.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser

20 rue de Créton à Vasselay (18110) Tél : 02 48 25 46 61





### Sports pratiqués :

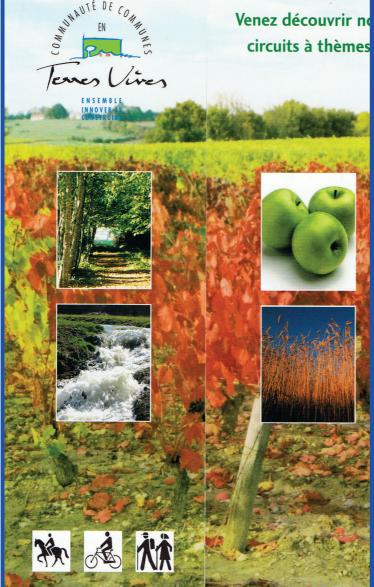
En salle: Handball - Basketball - Volley-Ball

Badminton - Tennis

Au Dojo: Judo - Aîkido - Karaté -

Jujitsu - Taeckwondo - Taïso...





- « De verger en verger » sur notre commune 8kms-2h 30
- « Au Carrefour des 3 régions »
   15kms-4h
- « L'espace nature » sur St-Georges-sur-Moulon
- « Sur le chemin »
   sur Quantilly
   9kms-2h 30
- « Au cœur d'un pré » sur Vasselay 10,5 kms-3 h
  - « Dans la Vigne sur Menetou-Salon 7,5kms-2h

Quelques plaquettes sont disponibles en mairie, mais vous pouvez également vous les procurer en téléphonant à la Communauté de Communes en Terres Vives au 02 48 25 48 36

# Pour tout savoir sur le tri des déchets en Cerres Vives

Collecte des Ordures Ménagères et du Tri sélectif

(Sac Jaune)

Mardí matín

Montant de la redevance 2009 : 155€ à 200 € suivant la composition de la famille.

# Jue faut-il mettre dans le sacjaune?

# Je trie mes emballages à recycler Déposez dans votre poubelle habituelle Nature 1 & MOM dans le sac de tri sélectif Journaux, magazines, prospectus Les emballages et les journaux

Les Points d'Apports Volontaires sur St Martín d'Auxigny

Les colonnes à verres sont à votre disposition : près du complexe sportíf Cathy Melaín, Route de Bourgneuf à la Rose

aux Réteaux aux Rousseaux.

# Et les autres déchets ménagers? à la déchèterie

Déchèterie

Route de Méry-es-Boís - ST MARTIN D'AUXIGNY

# 02 48 64 55 02

Horaíres d'ouverture

Eté

Hiver

undi:

14h à 17h

Lundí:

Mercredí :

Samedí: 9h à 12h et 14h à 18h 14h à 18h

Samedí: 10h à 12h et 14h à 17h

14h à 17h

Mercredí:

# FERME LE DIMANCHE ETLES JOURS FERIES

> THE DE COMMUNICATION OF THE PARTY OF THE PAR former Circ NE CO

> > contacter l'ambassadeur du tri au 02 48 25 42 17 Pour plus d'informations,

> > > ADELPHE

Le verre

19

### CLUBS SPORTIFS en terres vives

### **AIKIDO CLUB**

Complexe Sportif Cathy Melain Président : Didier SAINJON 17 route de Grangeneuve 18110 ST PALAIS





### **BASKET CLUB TERRES VIVES**

Complexe Sportif Cathy Melain Présidente : Laurence PAJON Les Goyons

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY

Tél 02 48 64 56 22

Email: basket.terresvives@wanadoo.fr basket.terresvives.over-blog.com

### **BOURGES TAEKWONDO DOJANG**

Complexe Sportif Cathy Melain Président : Engelbert AGBOTON 16 avenue De Lattre de Tassigny

**18000 BOURGES** 

Tél 06 82 84 58 87

www.taeckwondo-bourges.com

### **FOUS DU VOLANT EN TERRES VIVES**

Complexe Sportif Cathy Melain Président : Frédérick MOREAU Route de l'étang

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY

Tél: 06 12 01 74 87





### HANDBALL CLUB EN TERRES VIVES

Complexe Sportif Cathy Melain Tél: 02 48 64 11 40 Président: Patrick LETOURNEUR Port: 06 15 54 32 01

39 route des forêts Email: handball-club-terresvives@orange.fr

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY

### **KARATE EN TERRES VIVES**

Complexe Sportif Cathy Melain Président : Eric JULIEN Route de l'étang 18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tél 02 48 64 86 42 06 27 74 35 83



### **TERRES VIVES VOLLEY BALL**

Complexe Sportif Cathy Melain Président : David LAURENT

Les Massicots

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY

Tél: 02 48 6412 42 : 02 48 20 47 51

Email: dadou79@hotmail.fr

### Loisirs-Détente-Tourisme

### Etang

Pêche à l'étang municipal de la Salle dans un cadre reposant et verdoyant.



### Marché



Tous les dimanches matin de 8h à 12h place de la Mairie se tient le marché de la commune.

### Le Lavoir

Le Lavoir des
Rousseaux
(route d'Allogny)
a été réhabilité.
Il mérite que vous alliez
l'admirer.



### Camping Municipal « Les Plantes »



Dans la région des pommiers du verger forêtin, dans un cadre verdoyant et calme, 3 chalets implantés sur un camping 2\* de 3 ha arboré clos avec 35 emplacements. Nombreux loisirs sur place : étang de 7 ha, aire de pique-nique et barbecue, aire de jeux.

Chaque chalet de 36 m2 avec terrasse couverte peut accueillir 4 à 6 pers. et comprend : séjour (clic-clac 2 pers.) avec coin cuisine équipé, 2 chambres (lits double et simple), salle d'eau, Wc. chauffage électrique, salon de jardin. Un des chalets est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour tous renseignements s'adresser à la Centrale de réservation Loisirs Accueil Tél 02 48 48 00 13 Email : <u>loisirsaccueil@cdt18.tv</u> ou sur le site des Gîtes de France.

### **Tarifs des Chalets**

HAUTE SAISON du 5 juillet au 22 août prix semaine: 230€ **MOYENNE SAISON** vacances scolaires ( sauf été ) du 31 mai au 4 juillet prix semaine: 185€ du 23 août au 26 septembre prix mois : 518€ prix semaine: 135€ **BASSE SAISON** toutes les autres périodes 378€ prix mois WEEK END du vendredi 18h au dimanche 18h prix du samedi 18h au lundi 18h MID WEEK 4 nuits en milieu de semaine **70€** prix MENAGE FIN DE SEJOUR 50€ prix FORFAIT CHAUFFAGE du 1er octobre au 30 avril 10€ le week-end 15€ le mid week 75€ le mois

Durant les vacances scolaires, la priorité est donnée à la location à la semaine. Néanmoins, les week-ends sont acceptés mais seulement au dernier moment (environ une semaine avant la date souhaitée). Les week-ends se louent sur la base de 2 nuits, chaque nuitée supplémentaire étant facturée 25% en plus du prix du week-end, soit :

Week-end de 3 nuits = week-end de 2 nuits +25% Week-end de 4 nuits: = week-end de 2 nuits +50% Week-end de 5 nuits = week-end de 2 nuits + 75% A partir de 6 nuits, le tarif à la semaine sera appliqué

Par contre, pour tout séjour supérieur à une semaine et n'atteignant pas les 2 semaines, le calcul du prix se fait au prorata du nombre de jours.

### Salles Communales

### Salle des Fêtes route de l'étang

475 m<sup>2</sup>

Partie centrale parquetée entourée d'une partie carrelée Bar avec réfrigérateurs intégrés



Local de rangement

- 70 tables 180cm x 80cm
- 7 chariots de stockage
- 420 chaises empilables
- 2 diables

### Cuisine 45 m<sup>2</sup>

« piano » professionnel 4 feux gaz, étuve, 2 plaques électriques four électrique à chaleur tournante, armoire froide congélateur professionnel lave-verres

### Salle Polyvalente route de Saint-Palais



Salle: 80 m<sup>2</sup>

Sol recouvert de dalles thermocollées

Cuisine: 12 m<sup>2</sup>

- Cuisinière 4 feux gaz avec « mijoteur » et 2 fours électriques
- Réfrigérateur avec partie congélateur
- 14 tables 180cm x 80cm
- 80 chaises

Pour plus d'informations voir le site de la mairie ville-saint-martin-auxigny.org

### Tarif de Location de salles au 1er janvier 2011

	Salle des		y et y ayant son activité Salle polyvalente	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver
VEEK END*	410,00 €	550,00€	165,00 €	215,00 €
ournée supplémentaire ou jour				
eul (du mardi au jeudi)	165,00€	235,00 €	75,00 €	95,00€
SSOCIATION EXTERIE	URE à Saint Mar	tin d'Auxigny pour	une utilisation à b	ut non lucratif
	Salle des fêtes Salle polyvalente			valente
	Eté	Hiver	Eté	Hiver
WEEK END*	610,00€	750,00 €	245,00 €	300,00€
ournée supplémentaire ou jour				•
seul (du mardi au jeudi)	245,00 €	330,00 €	105,00 €	125,00€
PARTICULIER EXTERIE	UR à Saint Martir	n d'Auxigny pour u	ne utilisation à but	non lucratif
	Salle des fêtes Salle polyvalente			valente
	Eté	Hiver	Eté	Hiver
WEEK END*	1 120,00 €	1 380,00 €	410,00 €	460,00€
Journée supplémentaire ou jour				
seul (du mardi au jeudi)	510,00€	665,00€	205,00 €	225,00 €
ASSOCIATION EXTERIE	<u>URE</u> à Saint Mar	tin d'Auxigny pour	une utilisation à b	ut lucratif
	Eté	Hiver	Eté	Hiver
VEEK END*	930,00€	1 085,00 €	380,00 €	430,00€
	,,,,,,,	1 000,000	300,00 C	150,00 €
ournée supplémentaire ou jour	220,000	1 000,00 0	380,00 €	130,00 €
* *	370,00 €	440,00 €	155,00 €	175,00 €
eul (du mardi au jeudi)	370,00 €	440,00 €	155,00 €	175,00 €
eul (du mardi au jeudi) PARTICULIER, SOCIETE	370,00 €	440,00 €	155,00 €	175,00 €
eul (du mardi au jeudi) PARTICULIER, SOCIETE	370,00 €	440,00 € EUR PROFESSI	155,00 €	175,00 €
PARTICULIER, SOCIETE professionnel, à but lucratif	370,00 €  , ORGANISATI	440,00 €  EUR PROFESSI  Hiver	155,00 €  ONNEL pour une  Eté	175,00 € manifestation
PARTICULIER, SOCIETE rofessionnel, à but lucratif	370,00 € , ORGANISATI	440,00 € EUR PROFESSI	155,00 €  ONNEL pour une	175,00 € manifestation
PARTICULIER, SOCIETE professionnel, à but lucratif WEEK END* ournée supplémentaire ou jour	370,00 €  , ORGANISATI  Eté  1 380,00 €	440,00 €  EUR PROFESSI  Hiver  1 530,00 €	155,00 €  ONNEL pour une  Eté  550,00 €	175,00 €  e manifestation  Hiver  635,00 €
PARTICULIER, SOCIETE professionnel, à but lucratif VEEK END* ournée supplémentaire ou jour	370,00 €  , ORGANISATI	440,00 €  EUR PROFESSI  Hiver	155,00 €  ONNEL pour une  Eté	175,00 € manifestation
ARTICULIER, SOCIETE rofessionnel, à but lucratif  //EEK END*  ournée supplémentaire ou jour eul (du mardi au jeudi)	370,00 €  , ORGANISATI  Eté  1 380,00 €  540,00 €	440,00 €  EUR PROFESSI  Hiver  1 530,00 €  610,00 €	155,00 €  ONNEL pour une  Eté  550,00 €	175,00 €  e manifestation  Hiver  635,00 €
PARTICULIER, SOCIETE professionnel, à but lucratif WEEK END* ournée supplémentaire ou jour eul (du mardi au jeudi) PARTICULIER RESIDAN	370,00 €  , ORGANISATI  Eté  1 380,00 €  540,00 €	440,00 €  EUR PROFESSI  Hiver  1 530,00 €  610,00 €	155,00 €  ONNEL pour une  Eté  550,00 €	175,00 €  e manifestation  Hiver  635,00 €
PARTICULIER, SOCIETE professionnel, à but lucratif VEEK END* ournée supplémentaire ou jour eul (du mardi au jeudi) PARTICULIER RESIDANTION d'honneur uniquement	370,00 €  , ORGANISATI  Eté  1 380,00 €  540,00 €	440,00 €  EUR PROFESSI  Hiver  1 530,00 €  610,00 €	155,00 €  ONNEL pour une  Eté  550,00 €	175,00 €  e manifestation  Hiver  635,00 €  245,00 €
ARTICULIER, SOCIETE rofessionnel, à but lucratif  //EEK END*  ournée supplémentaire ou jour eul (du mardi au jeudi)  ARTICULIER RESIDAN in d'honneur uniquement	370,00 €  , ORGANISATI  Eté  1 380,00 €  540,00 €	440,00 €  EUR PROFESSI  Hiver  1 530,00 €  610,00 €	155,00 €  ONNEL pour une  Eté  550,00 €	175,00 €  e manifestation  Hiver  635,00 €
PARTICULIER, SOCIETE professionnel, à but lucratif  WEEK END* ournée supplémentaire ou jour eul (du mardi au jeudi)  PARTICULIER RESIDAN  Vin d'honneur uniquement lundi soir au jeudi soir)	370,00 €  , ORGANISATI  Eté  1 380,00 €  540,00 €  T à Saint Martin c	440,00 €  EUR PROFESSI  Hiver 1 530,00 € 610,00 €	155,00 €  ONNEL pour une  Eté  550,00 €  225,00 €	175,00 €  e manifestation  Hiver  635,00 €  245,00 €
PARTICULIER, SOCIETE rofessionnel, à but lucratif VEEK END* ournée supplémentaire ou jour eul (du mardi au jeudi) PARTICULIER RESIDAN In d'honneur uniquement undi soir au jeudi soir) Parif hiver: applicable du 1er oct	370,00 €  , ORGANISATI  Eté  1 380,00 €  540,00 €  T à Saint Martin co	440,00 €  EUR PROFESSI  Hiver  1 530,00 €  610,00 €	155,00 €  ONNEL pour une  Eté  550,00 €  225,00 €	175,00 €  e manifestation  Hiver  635,00 €  245,00 €  115,00 €
PARTICULIER, SOCIETE Professionnel, à but lucratif  VEEK END* Ournée supplémentaire ou jour eul (du mardi au jeudi)  PARTICULIER RESIDAN  In d'honneur uniquement lundi soir au jeudi soir)  Parif hiver: applicable du 1er oct	370,00 €  , ORGANISATI  Eté  1 380,00 €  540,00 €  T à Saint Martin co	440,00 €  EUR PROFESSI  Hiver  1 530,00 €  610,00 €	155,00 €  ONNEL pour une  Eté  550,00 €  225,00 €	175,00 €  e manifestation  Hiver  635,00 €  245,00 €  115,00 €
PARTICULIER, SOCIETE professionnel, à but lucratif veek END* ournée supplémentaire ou jour eul (du mardi au jeudi)  PARTICULIER RESIDANT d'honneur uniquement lundi soir au jeudi soir)  Farif hiver: applicable du 1er oct arif hiver est retenu pour l'ensemble de la contract de	370,00 €  Pré 1 380,00 €  540,00 €  T à Saint Martin could de la période (le	Hiver 1 530,00 € 610,00 € d'Auxigny	155,00 €  ONNEL pour une  Eté  550,00 €  225,00 €  stend sur les période osé pour toute la loc	175,00 €  e manifestation  Hiver  635,00 €  245,00 €  115,00 €  s été et hiver, le cation.
PARTICULIER, SOCIETE professionnel, à but lucratif WEEK END* ournée supplémentaire ou jour eul (du mardi au jeudi)  PARTICULIER RESIDAN  Vin d'honneur uniquement lundi soir au jeudi soir)  Farif hiver: applicable du 1er oct arif hiver est retenu pour l'ensem	370,00 €  Property of the state of the stat	Hiver 1 530,00 € 610,00 € d'Auxigny  us - Si la location s'é chauffage sera propion gracieuse according to the statement of	155,00 €  Eté  550,00 €  225,00 €  etend sur les période osé pour toute la loc dée par Monsieur le	175,00 €  manifestation  Hiver 635,00 €  245,00 €  115,00 €  s été et hiver, le cation.  Maire, une
PARTICULIER, SOCIETE  PORTICULIER, SOCIETE  PORTICULIER, SOCIETE  PORTICULIER SOCIETE  FOR SERVICE SUPPLIES OUT SE	370,00 €  Property of the state of the stat	Hiver 1 530,00 € 610,00 € d'Auxigny  us - Si la location s'é chauffage sera propion gracieuse according to the statement of	155,00 €  Eté  550,00 €  225,00 €  etend sur les période osé pour toute la loc dée par Monsieur le	175,00 €  manifestation  Hiver 635,00 €  245,00 €  115,00 €  s été et hiver, le cation.  Maire, une
PARTICULIER, SOCIETE professionnel, à but lucratif  WEEK END*  Journée supplémentaire ou jour seul (du mardi au jeudi)  PARTICULIER RESIDAN  Vin d'honneur uniquement  (lundi soir au jeudi soir)  Parif hiver: applicable du 1er oct carif hiver est retenu pour l'ensemble caution est versée sous forme de salle n'est pas rendue propre et si  Salle des fêtes: 850 € (500 € + 350)	Sté 1 380,00 €  540,00 €  T à Saint Martin colle de la période (le le l	Hiver 1 530,00 € 610,00 € d'Auxigny  us - Si la location s'é chauffage sera propion gracieuse according to the statement of	155,00 €  Eté  550,00 €  225,00 €  etend sur les période osé pour toute la loc dée par Monsieur le	175,00 €  manifestation  Hiver 635,00 €  245,00 €  115,00 €  s été et hiver, le cation.  Maire, une
PARTICULIER, SOCIETE rofessionnel, à but lucratif  VEEK END* curnée supplémentaire ou jour eul (du mardi au jeudi)  PARTICULIER RESIDAN fin d'honneur uniquement undi soir au jeudi soir)  Parif hiver: applicable du 1er oct arif hiver est retenu pour l'ensemble Caution: pour chaque location maution est versée sous forme de	370,00 €  Pré 1 380,00 €  540,00 €  T à Saint Martin colle de la période (le lême en cas d'utilisate 2 chèques à l'ordre colla €)	Hiver 1 530,00 € 610,00 €  I'Auxigny  us - Si la location s'é chauffage sera propion gracieuse accordu trésor public. Un	155,00 €  Eté  550,00 €  225,00 €  etend sur les période osé pour toute la loc dée par Monsieur le	175,00 €  manifestation  Hiver 635,00 €  245,00 €  115,00 €  s été et hiver, le cation.  Maire, une

## Salles Communales (suite)

### Salle Polyvalente 17 route de Saint-Palais

### Cette salle est divisée en quatre salles :

- Une pour le club des Aînés Ruraux (aménagée par la commune en salle multimédia 8 postes informatiques)
- Une pour des réunions d'associations
- Une pour des locations payantes et des réunions d'associations







### Salle de réunion de la salle des fêtes



Située route de l'étang (à la salle des fêtes) et utilisée pour des réunions d'associations de notre commune

### Salle Sainte Jeanne

Située route de la Vallée sur la droite après l'école élémentaire.



### Elle est divisée en deux parties :

- une salle servant exclusivement à l'association « Société Musicale l'Indépendante» pour leurs répétitions.
- une autre salle pour des cours de danse et des réunions d'associations

### Les Eccles





### Ecole Maternelle

Directrice par Intérim Mme Sophie GABRY
12 route de Montboulin
141 02 48 64 11 01



### Institutrices:

Grande Section Mme Sophie GABRY
Moyenne Section Mme Maryse DERVAULT

Remplaçant, M Pol-Vincent, CAUMON

Petite Section — Mme Yveline ZANCHET

### Personnel communal

Mme Christine DIXNEUF

Mme Françoise GAINIER

M. Laurent POURCINE

Mme Jeannine NICOLAS (Temps Partiel à 1'école)

Mme Catherine DUGOUSSET



Salle de Motricité

### Ecole Elémentaire



Directrice Mme, Sandrine MIE, JAC

1 2 route de la Vallée

Té1: 02 48 64 55 88

|Accessible aux enfants à mobilité réduite|





### Instituteurs :

CM2, M Allan HAMEL,
CM1 Mme Valérie ANIN
CE'2 Mme Patricia NOLF
CEI Mme Sandrine MIEJAC
CP Mme Charlotte BIAUNIE,
CP Mme Marielle LETORT



### Personnel communal

Mme Viviane BRIAND -

Mme Catherine CONGRATEL (en remplacement)

Mme Régine CHOBERT

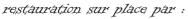
### Le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire



### Le Restaurant scolaire

Situé dans les locaux de l'école maternelle route de Montboulin

géré par la Commune



A P I Restauration

Château de la Villette - 10/12 rue de la chocolaterie - 41000 BLOIS Tél 02 54 20 26 40 (www.api-restauration.com)

Tarif': 6,20€ par repas dont, 3,20 €

pris en charge par la commune

Un repas 810 par semaine

(surcoût pris en charge en totalité par la commune)

Personnel communal:

M. Laurent, POURCINE Mme, Jeannine, NICOLAS Mme, Catherine, DUGOUSSET MILE Régine, CHOBERT



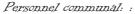
### L'Accueil périscolaire agrée

Avec le soutien de la CAF du Cher

Situé route de Montboulin (à côté du terrain du City Stade)

Tarif actuel : 1.40€ par séance de garde du matin et 1,55 € par séance de garde du soir

ouvert, de 7h 30 à 8h 50 et de 16h 30 à 18h 30



Mme Françoise GAINIER Mme Jeannine NICOLAS M. Laurent POURCINE Mme Régine CHOBERT





### Transport Scolaire

Té1 02 48 64 68 84

Permanence du syndicat, de transport, : lundi de 14h à 16h et mercredi de 14h à 18h

Un service de ramassage scolaire gratuit dessert

les hameaux de la commune

A partir de la Gème, c'est, le collège Victor Hugo de Bourges

(Tél 02 48 24 23 72) qui accueille les enfants.

### Bibliothèque

### Située 4 route de Saint-Palais

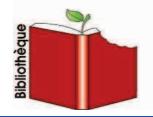
Téléphone/Fax : 02 48 64 53 85 mail : bm.stmartindauxigny@orange.fr

**Personnel administratif:** Mme Sabine CADELLI vous accueille

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16 h 30 à 18 h 30— le mercredi de 14 h 30 à 18 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30 en période de vacances scolaires le samedi de 10 h à 12 h (permanence effectuée par des bénévoles)

**Inscription:** gratuite pour tous publics

Diverses expositions, tapis de lecture sont organisées régulièrement dans les locaux de la bibliothèque Visibles sur le site www.st.martin-auxigny.org



### Crèche Haut comme 3 pommes



### Située 4 route de Saint-Palais

C'est une crèche parentale gérée par une association loi 1901 Tél : 02 48 64 29 67

> Présidente : Laure SAULE 4 route de Saint-Palais 18110 ST MARTIN D'AUXIGNY

> > site: <a href="www.hautcomme3pommes.fr.st">www.hautcomme3pommes.fr.st</a> e-mail: hautcomme3pommes@neuf.fr

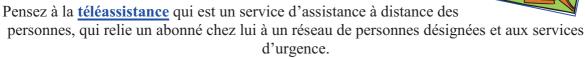
### Nos Ainés

### Pour nos aînés, plusieurs associations proposent leurs services :

### Services d'aide à domicile :

AIDE et PRESENCE tél : 02 48 64 16 75 (route de Quantilly - St-Martin)

ADMR tél : 02 48 64 10 57 ADPAC tél : 02 48 23 06 70



<u>Le portage des repas</u>: service offert par le centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune

(vous renseigner en mairie)

Pensez également, si vous êtes seul, à vous inscrire en mairie pour la prévention de la canicule.

Pour les plus de 70 ans, *après inscription en mairie*, un colis ou un repas de fin d'année est offert par le Centre Communal d'Action Sociale

### La Vie Associative

(plus d'infos sur le site : http://www.ville-saint-martin-auxigny.org/)

### Sports

ENTENTE SPORTIVE DE ST MARTIN / VIGNOUX (Football)

Président : Dominique MORIN 33 avenue de la République 18110 ST MARTIN D'AUXIGNY

Tel: 02 48 6413 37

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE

Président : M. Jean TURPIN 18110 ST MARTIN D'AUXIGNY

Tel: 02 48 24 17 58

• ECOLE DECYCLISME EN TERRES VIVES

Président: M. Bertrand CARABIN 1212 Montboulin 18110 ST MARTIN D'AUXIGNY M. Xavier CHEVREAU 18110 ST PALAIS

Tél: 02 48 64 27 88 06 63 41 17 81 mail: cyclisme.etv@free.fr



• ECOLE DE NATATION Président : Eric TANFIN

1937 Rte d'Allogny " Les Chéneaux "

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tél: 02 48 64 50 98

TENNIS CLUB

Président : Denis Mons 51 av de la République

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tél : 02 48 64 14 30



http://t.c..saint-martin.monsite.wanadoo.fr

SAINT MARTIN JUDO CLUB

Complexe Sportif Cathy Melain Présidente Bérangère GUIF 16 Place du Pont 18110 ST MARTIN D'AUXIGNY

Tél: 02 48 64 58 24 06 28 32 20 10 Email: saintmartinjudoclub@yahoo.fr

site: http://www.saintmartinjudoclub.com



### La Vie Associative (suite)

Musique

• SOCIETE MUSICALE L'INDEPENDANTE

M. Didier PAJON Les Goyons

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tel : 02 48 64 56 22

stmartinindependante.blogspot.com

ECOLE DE MUSIQUE

Mme Laurence GONZALEZ 7 impasse Champ aux Prêtres 18110 ST MARTIN D'AUXIGNY

Tel: 02 48 66 00 68



### **Ecoles-Enfants**

• LES AMIS DE L'ECOLE PUBLIQUE

Mme Isabelle MOUTAT Route de Paris 18110 ST GEORGES SUR MOULON

Tel: 06 59 40 98 68

• COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE MATERNELLE

Mme Sophie GABRY Les Rousseaux

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tel : 02 48 64 11 01



ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE
 DE L'ECOLE PUBLIQUE ELEMENTAIRE DE ST MARTIN D'AUXIGNY

12 Rue de la Vallée

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tél : 02 48 64 55 88



### **HAUT COMME 3 POMMES**

Mme Laure SAULE 4 Route de St Palais

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tel: 02 48 64 29 67

Site: <a href="mailto:www.hautcomme3pommes.fr.st">www.hautcomme3pommes.fr.st</a> e-mail: <a href="mailto:hautcomme3pommes@neuf.fr">hautcomme3pommes@neuf.fr</a>

### Loisirs

COMITE DES FETES

M. Hervé CHABOT 286 route de Bourgneuf 18110 ST MARTIN D'AL

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tel : 09 62 04 87 14

PEINTURES ET PASTELS MARTINOIS

Mme Patricia CHOLLET

Coillard

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tel : 06 12 90 03 82 Mme Isabelle BONTEMPS Tél : 02 48 64 66 02



### La Vie Associative (suite)

(plus d'infos sur le site : http://www.ville-saint-martin-auxigny.org/)

### Divers

ANCIENS COMBATTANTS ACPG/CATM

M. André COMPAIN Les Cadets

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tel : 02 48 64 64 64

ANCIENS COMBATTANTS UNC

M. Norbert HODEAU Les Cocus

18110 SAINT MARTIN D'AUXIGNY Tel : 02 48 64 60 28

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

M. Aquilino ANASTACIO 18110 ST MARTIN D'AUXIGNY





### **ASSOCIATION AIDE ET PRESENCE**

M. Michel DESABRES 31 Rte de Quantilly

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tel : 02 48 6416 75

Fax: 02 48 64 54 69

Tel: 02 48 64 87 77

site: www.aidetpresence.com aide.et.presence@orange.fr Agrément: E/081106/A/018/Q021

ASSOCIATION DES AMIS DE L'EGLISE

Mme Marie-Madeleine AUGU 25 Avenue de la République 18110 ST MARTIN D'AUXIGNY

Tel: 02 48 64 50 83



### **AMICALE DES SAPEURS POMPIERS**

M. Fabrice PINTENAT Le Bois Serein 18110 VIGNOUX SOUS LES AIX Tel : 02 48 64 13 59



ASSOCIATION DES ANCIENS ELUS DU CANTON DE ST MARTIN

M. Michel GILBERT 29 rue de la mairie 18110 PIGNY

Tel: 02 48 64 51 35

### La Vie Associative (suite)

(plus d'infos sur le site : http://www.ville-saint-martin-auxigny.org/)



### **CLUB DES AINES RURAUX**

M. Jacques DOUCET
23 route de Saint-Palais
18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tel: 02 48 64 62 98





### AMICALE DE LA ROSE

M. Jean-Marc DESABRES 300 Route des Forêts - La Rose -

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tel : 02.48.20.89.32



### ASSOCIATION ESPACE A SUIVRE

Présidente : Mlle Geneviève MALHERBE Les Saguenats 18110 ST MARTIN D'AUXIGNY

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tel : 02 48 64 13 94



### COMITÉ DE JUMELAGE

M. Stéphane PAIN 1 049 route de Méry-Es-Bois 18110 ST MARTIN D'AUXIGNY

site : cjsma.over-blog.com ⊠ comitejumelage.sma@free.fr



### ASSOCIATION DU QUARTIER PIPIERE - REPUBLIQUE

Présidente : Mme Bernadette BOUQUET

47 avenue de la République 18110 ST MARTIN D'AUXIGNY

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tel : 02 48 64 65 80

### ASSOCIATION DU PRIEURE DE BLERON

Présidente : Mme Monique DUTEIL

Les Rousseaux

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tel : 02 48 64 18 39



### **ASSOCIATION LE CARROI**

M. Thomas CLAVIER
Montboulin

18110 ST MARTIN D'AUXIGNY Tel: 06 65 49 66 15

Site: www.lecarroi.fr www.myspace.com/lecarroi mail: contact@lecarroi.fr

Tel: 02 48 64 18 05



### Les Commerçants

• CHARCUTERIE-TRAITEUR

M. Bernard BILLONNEAU 9 Rue du Commerce Tél 02 48 64 50 22

BOUCHERIE- CHARCUTERIE

Mme. Marie Françoise LUTTON 1 rue de l'Eglise Tél 02 48 64 67 81

BOUCHERIE CHEVALINE DU CHAMP DE LA GRANGE - Traiteur -

M. Laurent THEBAUX 16 route de Vasselay LA ROSE Tél 02 48 50 08 98

TRAITEUR - Plats Exotiques VEO DAO M. Bounnhang LAKUN rue du Commerce Tél 06 76 96 69 99



**BOULANGERIE-PATISSERIE** 

M. Laurent COURTOIS 22 place de la Mairie Tél 02 48 64 51 81
M. Paulo CARÇÃO 6 Rue du Commerce Tél 02 48 64 59 11

SUPERMARCHE

CARREFOUR MARKET Zone d'activités des Vergers Tél 02 48 66 20 30

EPICERIE – ALIMENTATION GÉNÉRALE – TORRÉFACTEUR

M. Charles BOISSELET 29 avenue de la République Tél 02 48 64 51 19

BAR

Le GOLDEN'S

Mme Danièle MARIDET 2 place de la Mairie Tél 02 48 64 11 82



BAR-TABAC-JOURNAUX-PMU

CAFE DU CENTRE

M. Mme Eric & Marie-Agnès RIOTTE 1 Rue du Commerce Tél 02 48 64 60 19

BAR-RESTAURANT

Au P'TIT BISTROT DES LABBES

M. Pierre COCHET 4 place des Labbes Tél 02 48 64 10 59

SALON DE THE - Atelier - Artisanat -

« CHEZ MAMAN » Mme Anne MEROT 3 bis route de Paris Tél 02 48 20 51 11

DROGUERIE - QUINCAILLERIE – JARDINAGE- CADEAUX

EURÉKA MA MAISON

M. Damien SAUVAGE zone d'activité des Vergers Tél 02 48 64 15 94

AUTO-ECOLE

M. AIT SLIMANE Brahim15 Rue du Commerce Tél 02 48 64 63 93



FLEURISTE

**FLORALYSE** 

Mme Cyrille CHARBONNEAU 12 Place de la Mairie Tél 02 48 64 54 71

Ets FARINOT Les Noues Tél 02 48 64 64 54

INFORMATIQUE

A.R.P.P. Info Service Zac des Petits Clais Tél 02 48 25 40 39

ESPACES VERTS - PAYSAGISTE

M. Arnaud PARCHANTOUR 616 route des forêts La Rose Tél 02 48 20 65 88 Mme Paola BECKER (espaces verts - travaux viticoles) 17 route de l'étang

Tél 02 48 64 23 27 06 20 34 00 90



### Les Artisans

(plus d'infos sur le site : http://www.ville-saint-martin-auxigny.org/)



COIFFURE

EVOLUTIF'S COIFFURE 12 place du Pont

Tél 02 48 64 11 50

STUDIO HAIR DOROTHEE

Mme Dorothée LE BARS 26 place de la Mairie Tél 02 48 64 50 56

TENDANCE (Vanessa CAZE) galerie marchande du supermarché Carrefour Market

Tél 02 48 64 06 65

ESTHETIQUE

INSTITUT DE BEAUTE MARINA

Mlle Marina RAGEY 14 rue de l'Eglise

Tél 02 48 64 65 43

TOILETTEUR

AU MAGI'CHIEN D'OZ 13 place de la Mairie Tél 02 48 20 27 47

mail: sylviegaillard4165@orange.fr



TRADUCTION

GALAXIE TRADUCTIONS Mme Christine DUCROS 2835 route d'Allogny Tél 02 48 64 25 25



ÉLECTRICITE GÉNÉRALE

Sté GITTON / THEPIN 7 route de la Vallée Tél 02 48 64 11 31 M. Olivier LABORDE 7 route de la vallée Tél 02 48 64 11 31

MACONNERIE - CARRELAGE - TERRASSEMENT - TRAVAUX PUBLICS
 MM. Yves & Jérôme MEROT 32 route de Quantilly Tél 02 48 64 62 81



MENUISERIE

M. Didier GUYARD 10 route d'Allogny Tél 02 48 64 68 13

M. Jean-Jacques BAILLY le carroir de la Jeunée Tél 02 48 64 10 40

MENUISERIED'ART

AU FIL DES TEMPS - M. Pierre François CATHALA 1995 route des forêts Tél 06 63 7927 86

AQUARELLES - HUILES - SCULTURES

M. Julian GARZON 2119 route des forêts Tél 02 48 64 14 50

• RAVALEMENT DE FACADES - TRAITEMENT DE TOITURES – GOUTTIERES

MV18 20, route de Paris Tél 02 48 64 23 37 MV18@wanadoo.fr

STAFFEUR ORNEMANISTE / CRÉA STAFF'

M. Jean-Paul CHEVALLIER La Picotine Tél 02 48 64 14 78

BOIS DE CHAUFFAGE

M. Patrice DUCONGET 12 Chemin de la Grande Cheminée

Tél 02 48 64 66 18

AIR DES BOIS 1737 route d'Allogny Tél 06 12 16 70 12

mail: airdesbois@sfr.fr

CARTONNAGE (fabrication)

CARCIAL ZA des Petits Clais Tél 02 48 24 67 37

• PLOMBERIE – SANITAIRE

M. Rémy BERGER La Rose Tél 02 48 64 56 83 06 65 72 81 01

Sté GITTON / THEPIN 7 route de la Vallée Tél 02 48 64 11 31

JOINTEUR - PLAQUISTE & ISOLATION THERMIQUE PHONIQUE



 M. José CRAVEIRO
 16 route de l'Etang
 Tél 02 48 64 61 36

 M. Manuel CRAVEIRO
 13 route de Montboulin
 Tél 02 48 64 52 58

 M. Manuel DA SILVA
 13 route de Paris
 Tél 02 48 64 60 81

### Les Artisans (suite)

(plus d'infos sur le site : http://www.ville-saint-martin-auxigny.org/)

### **VENTE DE VOITURES**

SCM AUTOS - Mme CHANOINE Cécile 14 bis impasse des Bardinets Tél 02 34 64 82 59

**CARROSSERIE** 

**EXELCAR SAS** Zac des Petits Clais Tél 02 48 69 55 81 M. Sébastien LEGOFF route de l'étang Tél 06 20 75 22 49

**GARAGE** 

M. Jean-Emmanuel COQUERY La Rose Tél (en cours)

M. Bernard TAILLANDIER zone d'activité des Petits Clais Tél 02 48 64 67 80



### **GARAGE - MATERIEL AGRICOLE**

M. Dominique CLAVIER 2 Route de la Poste Tél 02 48 64 50 59

**TRAVAUX PUBLICS** 

M. Pascal BLANCHET Les Rétaux Tél 02 48 64 55 16

**MECANIQUE -**

L.S.M.G.P. M. Stéphane LEFEUVRE 10 rue de la Poste Tél 02 48 64 60 58 SARL MENETOU MECANIQUE M. Patrice REMANJON ZA les Petits Clais

Tél 02 48 64 81 88



### MECANIQUE ET OUTILLAGE DE PRECISION

MPM Métallerie

292 route de Bourgneuf Tél 06 03 11 32 86

FACHAUX TRADING (ETS) - Calibreuses de précision

15 avenue de la République Tél 02 48 64 50 26 www.cal-fachaux.com



### VENTE DE FRUITS-(en magasin- aux particuliers- sur marché- à la coopérative)

M. Bertrand MABILAT la Guillotière Tél 02 48 64 51 14 M. Alain LAVIGNE Les Labbes Tél 02 48 64 00 95 / 09 62 08 79 30 Mme Annick DE CARHEIL le Verger des Bénards 2373 route de l'étang

Tél 02 48 64 55 90 Les Rousseaux Tél 02 48 64 53 20 / 02 48 64 61 28 M. Pascal CLAVIER Tél 02 48 64 60 88 M. Patrick ENRICO Les Roches Mme Chantal JOUANIN Les Cocus Tél 02 48 64 66 42 EARL DES BERTHIERS M. Patrick et Etienne BENARD Tél 02 48 64 51 92 M. Yves ENRICO Les Roches Tél 02 48 64 51 70 SCEA Le Carroir de la Jeunée M. Yves Bénard Tél 02 48 64 23 74 Tél 02 48 64 51 88 M. Jean-Louis MIHIET Le Platé Mme Monique TAILLANDIER Les Roches Tél 02 48 64 55 33 M. Vincent CLEMENT 13 place des Labbes Tél 02 48 64 68 56 Les Roches Tél 02 48 64 64 59 M. Christian DEPIGNY M. André COMPAIN Les Cadets Tél 02 48 64 64 64 M. Gilles HAUTIN Tél 02 48 64 55 41 Les Arpents Sarl de la Filette - M. Mme Olivier et Stéphanie ZIMA & Laurent CLAVIER

Tél 02 48 64 11 97



### **EXPEDITEUR DE FRUITS**

DES COTEAUX DES D'AURONS—M. JACQUET Christian 2500 route de l'étang

Tél 08 72 79 40 32

M. FEUILLETTE Les Beaumonts Tél 02 48 64 08 84

## Professions Libérales - Santé

(plus d'infos sur le site : http://www.ville-saint-martin-auxigny.org/)

**DENTISTES** 

M. Jean-Charles BEZANCON 2 place du Pont Tél 02 48 64 58 76

Mmes . Elisabeth LAURENT - GAINIER Christine & M. David LAURENT

12 place des Labbes Tél 02 48 64-60 51

12 place des Laber 18 route de Quantilly Tél 02 48 04 01 7. Tél 02 48 25 02 78 Tél 02 48 64 51 41 M. Vincent GAUTIER M. Ludovic ZANCHET

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

Tél 02 48 64 55 86 M. Patrick PELLADEAU 18 route de Quantilly

MÉDECINS (médecine générale)

M. Roland CORDEAU 718 route d'Allogny Tél 02 48 64 62 00

M. Dominique PROVOT32 route de St-Palais Tél 02 48 64 50 05

M. François PATOLE (orientation acupuncture ostéopathie)

1 place du Pont Tél 02 48 70 16 94

**OSTEOPATHE** 

M; Romain DAVID - DO - 13 route de Saint-Palais Tél 02 34 64 84 60

Tél 06 19 25 63 02

PHARMACIEN

Mme Emmanuelle DAVID 14 place de la Mairie Tél 02 48 64 50 07

**OPTICIEN** 

VISIONALIS - M. THIEBOT 8 rue du Commerce Tél 02 48 02 50 85

VÉTÉRINAIRE

M. Stéphane PAIN ZA des Petits Clais Tél 02 48 64 63 67

dr\_pain\_veterinaire@alicepro.fr

AMBULANCE VSL TAXI

M. MARQUET zone d'activité des Petits Clais Tél 02 48 64 15 15



### **Autres Services**

**NOTAIRE** 

Me HARDY-CHABRILLAT 8 route de la Poste Tél 02 48 64 50 02

**BANQUE** 

CREDIT AGRICOLE 5 avenue de la République Tél 09 78 97 89 78 CAISSE D'ÉPARGNE Loire Centre place du Pont Tél 0821 010 865

LA POSTE

GUICHET PUBLIC 24 place de la Mairie Tél 02 48 66 58 41

CENTRE TRI 3 route de la Poste Tél 02 48 66 09 74

TRESOR PUBLIC 21 av de la République Tél 02 48 64 50 41

### **Autres Services**

(plus d'infos sur le site : http://www.ville-saint-martin-auxigny.org/)

ASSURANCES

GROUPAMA 6 place de la mairie Tél 02 48 64 13 66

• ENSEIGNEMENT FORM. PROFESSIONNELLE (SARL DM COMMUNICATION)

Mme MOULINAT les Prats Tél 02 48 64 60 10

• FORMATION CONTINUE POUR ADULTES

INFORGON (sté) M. Florent MEYER 6 Place des Labbes Tél 02 48 66 60 55

NÉGOCE EN BESTIAUX

SCEA de Sologne DAVID 8 avenue de la République Tél 02 48 64 11 43

API RESTAURATION (cantine scolaire)

Château de la Villette 10/12 rue de la Chocolaterie

41000 BLOIS Tél 02 54 20 26 40

www.api-restauration.com

• IMMOBILIER

BCI - TRANSAXIA rue du Commerce Tél 02 48 64 58 23

PATRIMOINE DU TERROIR

M. Joël PHILIPPON 24 route de Quantilly Tél 02 48 25 03 40

• VALORISE LE BIEN IMMOBILIER A VENDRE POUR REUSSIR LA VENTE

Mme Stéphanie CAMUS « **HOME STAGING** » Tél 06 36 78 24 34

MAITRE D'ŒUVRE

M. Alain NORMAND 2534 route des forêts Tél 02 48 65 93 34 / 02 48 65 81 07

06 63 22 67 92

RECUPÉRATEUR

M. Sébastien LEGER les Décloux, route de Méry-es-Bois Tél 02 48 64 64 70

POMPES FUNEBRES

CATON-PEQUIGNOT

Siège à Mehun-sur-Yèvre 10 rue du Commerce Tél 02 48 64 57 57

TRANSPORTS

M. Jean-Luc MATLY transport léger la Rose Tél 02 48 64 17 04 Sarl MALIDOR 36 route des Galandes Tél 02 48 64 15 98

PRESSING

**BLEU MINUTE** 

Mme Nathalie CIRRODE galerie marchande du supermarché Carrefour Market

Tél 02 48 64 57 05

SERVICE A DOMMICILE

VALOU SERVICE Tél 06 66 96 17 33

• CONSEIL POUR LES AFFAIRES

Mme Christine DIDIER 78 route des Roches



# Paroisse St-Martin-d'Auxigny-Menetou-Salon





Une GROTTE est à voir route de la Vallée, après l'école élémentaire, sur la gauche en montant.

La paroisse de
St-Martin- plus celles
d'Henrichemont et des
Aix d'Angillon sont sous laresponsabilité du
Père Jean-Michel BODIN,
avec le Père
Maxime DEBIONE
et le
Père René LIMOUSIN,
prêtre en disponibilité.
Des laïcs apportent leur aide
selon les besoins.



Si vous désirez des renseignements si vous vous posez des questions :

### Permanences:

• <u>Presbytère</u>



Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 02 48 64 50 50

<u>Catéchisme</u> : Mme CLAVIER Elisabeth



02 48 64 57 17 Le Père Jean-Michel BODIN reçoit sur rendez-vous

#### Autres Cultes:

Eglise Evangélique Baptiste 30 av Marx Dormoy à Bourges Eglise Réformée de France 7 rue Chaume à Bourges Mosquée 197 av du Général de Gaulle à Bourges



# Jumelage de notre commune

ST MARTIN D'AUXIGNY Ville Jumelée avec :

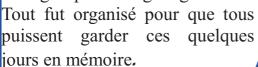
# WESTERN VALLEYS OF CUMBRIA

(Grande Bretagne)



Depuis déjà plusieurs années, l'association du Comité de Jumelage cherchait un village anglais afin d'envisager un jumelage entre nos deux pays.

La commune a adhéré à cette idée, et dès que le village anglais fut trouvé, il a été décidé d'officialiser ce jumelage lors de la venue du 19 au 21 octobre 2007 d'un groupe de vingt anglais.





Lors de cette officialisation plusieurs manifestations eurent lieu :

- Descente en calèche, tirée par un âne, des représentants des deux communes et de la présidente du Comité de Jumelage
- Signature d'une charte
  - Visite aux écoles
- Vie dans les familles d'accueil
- Visite de caves
- Plantation d'un arbre (sorbier des oiseleurs ou Sorbus aucuparia) à l'étang de la Salle.
- Pour tous renseignements contacter l'association



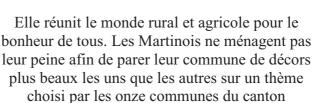
# Quelques manifestations sur la commune

Comice rural et
agricole du canton de
St Martin-d'Auxigny en
Terres Vives

Cette fête populaire a attiré 10 000 visiteurs le 3ème week-end d'août 2006

Elle a lieu une fois tous les SEPT ans

rendez-vous en août 2013





alla manifactation

Investissez-vous dans la préparation de cette belle manifestation.

Elle vous apportera de la joie et vous permettra de mieux connaître et apprécier vos voisins.

L'ambiance de ce week-end est toute particulière et vous en parlerez encore et encore



La Reine du Comice rural et agricole 2006 Mlle Charlène TAILLANDIER de Fussy

Charlene l'AICLANDIER de FUSSY Ses demoiselles d'honneur

Mlle Doríane VALENS de Vasselay et Mlle Charlíne JACQUET de Pígny

# Quelques manifestations sur la commune (suite)

### Brocante



Le Comité des Fêtes organise différentes manifestations afin d'essayer de toucher tous les âges de la population.
Il organise la traditionnelle braderie-brocante et videgrenier le deuxième dimanche de mai qui rassemble entre 180 et 200 exposants dans les rues village.





Foire de la St-Martin



la foire de la Saint Martin le 11 novembre qui rassemble des stands associatifs, des exposants de produits locaux et artisanaux avec pressée du jus de pommes









Et bien d'autres évènements : Fête Champêtre du 14 Juillet Carnaval Théâtre - Conférences

# Quelques manifestations sur la commune (suite)

# Vœux du Maire



Monsieur le Maire et son Conseil Municipal

seront heureux de vous accueillir à la salle des fêtes de votre commune



le 7 janvier 2011

afin de vous présenter leurs A cette occasion, un pot vous sera offert.





un évènement à ne Feu d'artifice



le spectacle pyromusical proposé sur les berges de l'étang de la Salle

le 14 juillet.

La commune de Saint Martin en partenariat avec les Pompiers et le Comité des Fêtes

propose une journée entière de manifestations

(défilé dans les rues le matin - concours de pêche à 9h - repas champêtre le midi à l'étang de la Salle - jeux divers pour petits et grands - démonstration par les Pompiers - repas champêtre du soir suivi du feu d'artifice et du bal populaire.



### Vie Culturelle

La commune par l'intermédiaire de sa commission Vie culturelle et animations propose régulièrement des animations culturelles : musique, théâtre, danse, contes, expositions, projections-conférences... Aux côtés de l'offre associative, cette programmation a pour ambition l'éclectisme et la découverte de l'autre.

Parmi les spectacles accueillis citons pour mémoire :

Un petit goût de festival d'été
Le théâtre du Copion dans le
cadre du festival international de
Théâtre action

L'accueil depuis trois ans de la tournée départementale de la Maison de la Culture de Bourges, L'accueil deux fois par an de projections conférences du circuit Peuples & images avec des films sur les pays du monde entier commentés par leurs auteurs, Des expositions de peinture, photographie

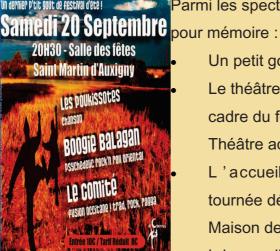
L'accueil de troupes folkloriques du monde avec pour partenaire le Festival international Culture et tradition de Gannat : une troupe de liacoutie (enfants Yacoutes), de Bulgarie et une troupe d'Inde du sud

- L'accueil de troupes en résidence sous chapiteau : Escale (troupe de théâtre gestuel) et le Lamparo ...
- De très nombreuses expositions à la bibliothèque sur des thèmes

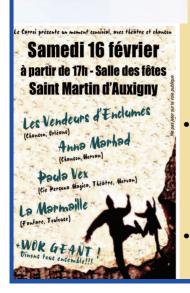












### Fleurissement de la commune



# 3ÈME EN 2010

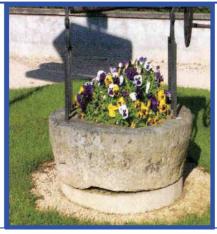
AU CONCOURS
DEPARTEMENTAL
DES VILLAGES
FLEURIS

Nous nous sommes vus attribuer lors du concours DEPARTEMENTAL 2010 la troisième place du podium dans la 2<sup>ème</sup> catégorie A (communes dont la population est comprise entre 1000 et 3000 habitants nous sommes très heureux de l'évolution du fleurissement de notre commune en général (15ème place en 2004 - 6ème en 2005 - 5ème en 2006, premier en 2007 troisième en 2008 - septième en 2009 - troisième en 2010) Toute l'équipe technique municipale peut en retirer une certaine fierté.

Depuis août 2007, la commune est sélectionnée dans sa catégorie pour participer au concours régional de fleurissement. Nous avons obtenu la 3ème place ex aequo. en 2007, la 1ère place en 2008, la 3ème place en 2009 et retour à

la première place en 2010.

le plus dur étant de rester à ce niveau



# **1ERE PLACE**

**EN 2010** 

AU CONCOURS REGIONAL DES VILLAGES FLEURIS

Cette réussite résulte du travail conjugué de tous, et de la mise en application des conseils donnés régulièrement par les jurys qui visitent la commune. Cette année,

un dossier a été présenté sur tout ce qui est fait au niveau du fleurissement proprement dit, du maintien d'un cadre de vie agréable, grâce notamment à l'entretien régulier d'au moins 120 chemins ruraux et du travail de sensibilisation de l'environnement effectué auprès des enfants des écoles par Jean-Louis Boulangeot (un employé communal).

Le fleurissement de votre commune vous concerne également, le cadre de vie intervient pour une part importante dans le classement du concours. Plus nos maisons et appartements seront jolis, plus nous aurons de chance d'être classé honorablement.



# Concours Communal des Maisons fleuries



Tous les ans, nous organisons un concours communal des maisons fleuries. La commission fleurissement de la commune fait une présélection des maisons qui leur semblent le plus à même de concourir. Ensuite, un jury, composé de deux membres



composé de deux membres d'élus des dix autres communes du canton, parcourt le village afin d'établir des notations.

Le résultat, sitôt connu, est affiché en mairie et communiqué par voie de presse.



Les lauréats se voient remettre leur prix lors d'une remise officielle, en fin d'année, en présence des élus de leur commune et de certains membres du Jury des autres communes.

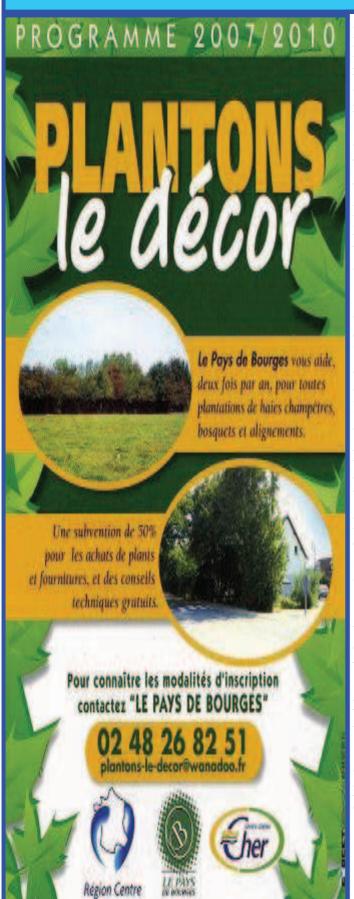
Votre intérêt pour le fleurissement de votre maison contribue à l'embellissement de VOTRE COMMUNE



### Soyez donc nombreux à rejoindre les passionnés



# « Opération Plantons Le Décor »



Lors du premier contrat, le Pays de Bourges, en partenariat avec le conseil régional, ont concrétisés 320 projets à 60 % en milieu périurbain, le reste en milieu rural. 50 Kms de haies auxquelles s'ajoutent plus de 5 hectares de bosquets ont été plantés. Quarante essences végétales, typiques du Berry, sont éligibles à l'inventaire fait par le CAUE.

Le budget de ce premier contrat était de 26 000 € et les porteurs de ce projet sur le territoire du contrat, ont bénéficié d'une aide de 50 %.

Si l'aspect esthétique est à prendre en compte, il est surtout important de recréer des refuges pour les oiseaux, et même pour le petit gibier, d'aménager des coupe-vent, de délimiter les bâtiments sur les exploitations et de redonner au paysage de la champagne berrichonne toute son authenticité.

Dans son lotissement, l'habitant peut apporter son concours en créant chez lui une haie vive.

Pour cette seconde édition 2007/2010, le conseil général a décidé d'apporter son soutien financier, ce qui porte le budget à 60 000 €.

Si vous aussi vous voulez bénéficier de cette subvention de 50 % ainsi que des conseils techniques gratuits, il faut que votre plantation soit d'un minimum de 50 mètres linéaires et visible d'une voie publique (route, chemin, etc...)

Vous êtes intéressés : alors demandez au Syndicat Mixte de Développement du Pays de Bourges (tél 02 48 26 82 51) ou courriel plantons-le-decor@wanadoo.fr la feuille d'inscription dûment complétée

avant le 14 juillet 2011 (pour planter en novembre 2011)

**BON FLEURISSEMENT** 







Mairie de Saint MARTIN d'AUXIGNY 3, place de la Mairie 18110 Saint Martin d'Auxigny 2 : 02 48 66 61 61

**昌:** 02 48 64 52 57 **⊒:** auxigny.stmartin@wanadoo.fr

**□**: ccas.stma@

#### Pour vous être utile

Pour répondre à vos questions une permanence d'adjoint est ouverte sur rendez-vous une fois par mois, ou une rencontre est toujours possible en urgence.
Vous pouvez également en toute confidentialité laisser un message sur la boite mail du CCAS : ccas.stma@orange.fr

Assistante sociale du secteur Tél 02 48 57 42 16

(permanence à l'annexe de la mairie le jeudi de 9h à 12h)

Mission locale Tél 02 48 65 39 97

(pour les jeunes de 16 à 25 ans)

Caisse Primaire d'Assurance Maladie Tél 36 46

contact: contact@cpam-bourges.cnamts.fr

Caisse d'Allocations Familiales Tél 0 820 25 18 10

Protection Maternelle et Infantile Tél 02 48 48 49 25

MSA Tél 02 48 55 40 40

Maison Départementale des Personnes Handicapées Tél 02 48 27 31 31

0 800 20 06 18

Centre de Ressources Illettrisme Analphabétisme Tél 02 48 27 52 00

Pôle Emploi Tél 3949

AIDE et PRESENCE Tél 02 48 64 16 75

ADMR Tél 02 48 64 68 37

06 29 28 12 61

FACILAVIE Tél 02 48 23 06 70

Pour toutes informations sur les prestations sociales, les allocations:





#### Le Centre Communal d'Action Sociale

Composé de 15 membres, personnalités de la société civile, J COUTANT, JF DAVID, J DOUCET, M GITTON, J LALANNE, J LAURIER, E MILLET, et élus, MF CHEVALIER, B DESABRES, C JOUANIN, JF LOURY, A PASDELOUP, FR THINAT, son président est F CHOLLET, maire de la commune, la vice-présidente AM OSWALD

Le rôle du CCAS: animer l'action sociale dans la commune. Il effectue de nombreuses actions vers les parties de la population entrant dans son champ d'intervention.

#### Le budget du CCAS:

Il est alimenté par une subvention communale, une partie des produits des concessions du cimetière et par des dons.

#### Les actions du CCAS:

L'aide sociale légal : soutien et informations administratives



Le portage des repas à domicile : du lundi au vendredi les employés communaux livrent à domicile les repas, aux personnes âgées et aux malades. Ainsi en 2008 , 1671 repas ont été portés à domicile. Le prix du repas pour l'année 2009 est fixé à 5€40 la mairie prenant en charge le coût de la livraison.

Vous souhaitez profiter de ce service, téléphonez à la mairie pour vous inscrire

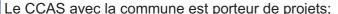
<u>L'aide à la reprise de l'emploi</u>: après avis des services sociaux le CCAS peut accorder en urgence des bons de carburants pour un montant de 30€ renouvelables, pour aider les personnes retrouvant un emploi.

Vous êtes dans cette situation, vous habitez St Martin, parlez en avec les travailleurs sociaux intervenant sur la commune.

<u>L'aide au logement et à l'énergie</u>: le CCAS participe aux Fonds de Solidarité en versant une subvention (2€84 par foyer en 2009).

Les colis de Noël et le repas des aînés : à partir de 2009, l'âge d'attribution pour bénéficier du colis de Noël ou pour participer au repas des aînés est fixé à 70 ans. Les personnes nées en 1940, 1941, 1942, 1943 inscrites sur la liste en 2008 peuvent également en bénéficier. Le CCAS a souhaité maintenir cette action, véritable lien social pour les plus âgés.

Vous remplissez les conditions, inscrivez-vous en mairie à partir du mois de septembre pour bénéficier du colis ou participer au repas



Il participe au suivi de la Banque Alimentaire , il collabore à la création d'une épicerie sociale avec les communes du canton en lien avec les associations concernées .

La commission d'attribution des logements sociaux construits par la commune, est constituée d'élus et de membres du CCAS, elle attribue ceux-ci en fonction de critères prédéfinis.





#### L'Action Sociale Communale



#### Pour les jeunes:

La crèche parentale « Hauts comme Trois Pommes », créée par l'action communale, reçoit une subvention annuelle.

Chaque jour les enfants des écoles peuvent bénéficier des repas servis à la cantine . La participation des familles est de 3 €, la commune prend en charge la différence (soit environ 3,20 €) ainsi que le surcoût des repas exceptionnels (bio ou autre approximativement 1.20 €).

<u>Pour bénéficier des repas cantine inscrire impérativement les enfants le jeudi avant 9h pour la semaine suivante sous peine de surfacturation</u>.

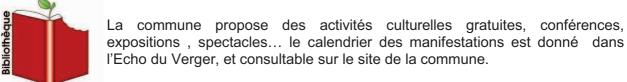
La commune participe financièrement à l'activité piscine pendant le temps scolaire.



Le spectacle de Noël pour les petits de maternelle (environ 450 €) et la séance de cinéma de fin d'année pour les élèves des classes élémentaires sont offerts par la commune.

#### Pour tous:

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit ainsi que l'accès à internet sur les 2 postes situés dans les locaux de celle-ci.



Un projet de pôle multimédias route de Saint-Palais est à l'étude.

Les associations locales reçoivent une subvention sur présentation de leurs comptes (environ 17 000 € pour 2010) ; une subvention exceptionnelle peut leur être accordée sur présentation d'un projet innovant. A noter également la convention signée en 2010 avec toutes les associations mentionnant les subventions en nature également accordée (prêt de salle - de matériel - de personnel communal à titre gratuit (environ 51 000 € pour 2010)

#### Plan de la commune Petits Clais Commune Saint-Georges sur Moulon Ménetou BOURGES des Salon 0 route de PARIS route de BOURGES 0760 MONTARGIS **PARIS** Les Vallées passe des Reinettes Saint-Palais D 170 ROUTE DE SAINT-PA u pont Impasse de la Vallée 0 Saint-Georges sur Moulon (2) Place les Labbes rue des Champs Montboulin Fougue grande cheminée Chemin de la J'ALLOGNY Les Chênes Mehun-sur-Yèvre Saint-Eloy-de-Gy de la Salle Les Rousseaux Vasselay La Rose Allogny Etang ©© Centre de secours othèque SIAEPAC Crèche parentale **Cantine Garderie** Complexe sporti Salle Ste Jeanne mrevenmming chapelle de la Gendarmeric Salle polyval La Poste (tri) Salle-Le-Roy résor publ Cimetière La Poste Cosama

# Numéros d'urgence

#### **LES POMPIERS**

Pour tout appel d'urgence, faire

le.....**18** 

Appelez, les pompiers n'en abusez pas



Chef de centre : Lieutenant JUILLARD Jean-Paul

Route de Quantilly

ST MARTIN D'AUXIGNY



**SAMU OU SMUR.....**15



CENTRE ANTI POISON 02 41 48 21 21



#### GENDARMERIE DE ST MARTIN D'AUXIGNY

22 avenue de la république

### SERVICES



EDF GDF 0810 76 32 32



SIAEPAC

Syndicat Intercommunal

d'adduction en eau

potable et assainissement

collectif

St Martin d'Auxigny -

St Georges sur Moulon

SANTE

MÉDECINS



DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ

0810 33 30 18



DÉPANNAGE GAZ 0810 43 30 18



02 48 64 69 79

M. ROLAND CORDEAU 02 48 64 62 00



M. DOMINIQUE PROVOT 02 48 64 50 05

PHARMACIE



MME EMMANUELLE DAVID



02 48 64 50 07



FRANCE TELECOM 10 14